

Secours en Milieux Souterrains L'appel téléphonique de mise en alerte ou de pré-alerte

Dernière mise à jour : 06/01/2015

Référence :

2.5 Modalités pratiques (Page 26)

2.6 L'appel téléphonique de mise en alerte ou de pré-alerte

2.7 Alerte pour un spéléologue-secouriste (Page 27)

Objet de la modification : Ajouter le chapitre 2.6 et renuméroter le paragraphe existant en 2.7

2.6 L'appel téléphonique de mise en alerte ou de pré-alerte

2.6.1. Généralités

C'est le **CT** qui décide d'appeler et qui il appelle (ou fait contacter). Son choix est guidé par :

- situation d'alerte ou de pré-alerte ;
- la proximité de l'appelé du lieu d'intervention ;
- les compétences.

Le **secrétaire note** tout sur la main courante : qui est appelé, téléphone fixe ou mobile, le type de réponse et le résultat. Il ne décide pas lui-même qui est contacté, mais **doit suggérer**.

2.6.2 Préparer l'appel

Il est préférable de préparer l'appel. De cette manière, chaque équipier disponible recevra la même information, de manière systématique.

Cette « check-list » contient :

- la description brève de la **situation**. Par exemple : accident à, spéléologue non sorti...
- la **localisation**, avec éventuellement, une description de l'itinéraire d'accès au point de rendez-vous ;
- **particularité de l'intervention** : froid, long, aquatique...
- ...

2.6.3 L'appelé répond

Dans ce cas, il y a lieu de :

1. **se présenter** : « Spéléo Secours » et s'identifier ;
2. vérifier l'**identité** de l'appelé ;
3. **décrire** la situation (voir supra) ;

4. demander la **disponibilité** de la personne **pour alerte ou pré-alerte**:

- pas disponible. Couper court aux explications, les volontaires ne doivent pas se justifier. Ne pas donner de détails ;
- pas immédiatement. Aucune justification n'est nécessaire. Demander quand elle serait disponible. Évaluation de la réponse par le CT qui peut :

- a. indiquer qu'il rappellera si nécessaire ;
- b. demander un départ différé ;
- c. mettre en pré-alerte.

- libre :

- a. donner la **localisation** (voir supra). Répéter jusqu'il y a certitude d'être compris ;
- b. préciser les particularités de l'intervention (voir supra) ;
- c. présenter le rôle demandé: désobstruction, plongée, risque de passer la nuit dehors...
- d. en situation :

- **d'alerte** :

1. demander l'heure estimée d'arrivée sur le site ;
2. consignes : prudence, emporter de la nourriture ;
3. préciser ce que la personne doit faire à son arrivée sur place (se présenter au pc, retéléphoner, se mettre à disposition de...)

- **de pré-alerte :**

1. préciser que le volontaire sera rappelé ;
2. consignes : préparer de la nourriture, se reposer...

e. demander s'il y a des questions. Réduire au strict minimum (réponse sur place ou, pour les mises en pré-alerte, au moment de l'instruction de départ) ;

5. salutations.

2.6.4 Ce n'est pas l'appelé qui répond...

Une autre personne pourrait répondre.

1. **se présenter** : « Spéléo Secours » et s'identifier ;
2. vérifier l'**identité** de l'appelé ;
3. puisque ce n'est pas l'appelé qui répond, **demander** s'il est là. Si oui, reprendre la procédure détaillée en 2.6.3 ci-dessus lorsqu'on a été mis en contact ;
4. si non, **conclure** rapidement : préciser que l'on rappellera si nécessaire, que ce n'est pas une pré-alerte, puis salutations.

2.6.4 Boîte vocale, messagerie, répondeur...

Les boîtes vocales se déclenchent plus ou moins vite. Il faut garder à l'esprit que le message pourrait être écouté que bien plus tard, voire jamais.

1. **se présenter** : « Spéléo Secours » et s'identifier ;
2. **décrire** brièvement la situation en quelques mots (exemple : « Il y a une intervention en cours »). **Ne pas** donner la localisation ;
3. demander de **rappeler** « dès que possible » et donner le numéro à rappeler ;
4. donner l'**heure de l'appel** et salutations.

Un message sur boîte vocale n'est **jamais** considéré comme une pré-alerte. Il ne doit donc n'être ni confirmé ni annulé.

2.6.5 Gestion des pré-alertes

Une pré-alerte doit être exécutée, maintenue ou levée. Pour :

- une **demande de départ**, demander l'heure estimée d'arrivée et préciser ce que la personne doit faire lorsqu'elle est sur place. Rappel de la sécurité sur la route ;
- le **maintien de la pré-alerte**, vérifier la disponibilité ;
- une **levée d'alerte**, remercier la personne et très brève explication de l'intervention.